



INFOS SAISON 2012

- Magny Cours -

24h de course

2 et 3 juin

Merci de lire ces infos et de nous renvoyer les documents nécessaires sans faute...

avant le vendredi 25 mai 2012

par fax au 0033.555.25.28.37 ou par mail : alban.canarias@orange.fr

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les formalités administratives se feront le **vendredi 1^{er} juin de 16h à 20h**, et le **samedi 2 juin de 7h30 à 10h** dans le bureau M3. Il est impératif de se présenter aux vérifications avant de rouler.

Tous les pilotes (sans exception) souhaitant participer à une ou plusieurs courses françaises de la saison Fun Cup 2012 (Le Mans, Dijon, le Castellet, Magny-Cours, Val de Vienne, Ledenon, Nogaro), **doivent** :

- soit être titulaire d'une **licence française internationale, nationale, ou régionale concurrent conducteur auto** (délivrée par la FFSA) en cours de validité (les licences étrangères même européennes ne seront pas acceptées, les pilotes non français devront prendre un TP Fun Cup)
- soit souscrire un **titre de participation Fun Cup** par course (35 €) auprès de M3 lors des vérifications administratives des pilotes

M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



Conditions de délivrance du TP Fun Cup :

- être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation
- pièce d'identité ou copie du livret de famille
- autorisation parentale pour les mineurs
- n° de permis de conduire pour les majeurs
- certificat médical original de non contre-indication à la pratique du sport automobile (si plusieurs participations à la Fun Cup dans la saison, un seul certificat médical suffira)

Devant répondre aux règles de la FFSA, il est impératif de remplir toutes les conditions de délivrance du TP Fun Cup.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

Le contrôle technique s'effectuera le **vendredi 1^{er} juin de 16h à 20h, et le samedi 2 juin de 7h30 à 10h**.

Votre voiture devra être au poids réglementaire (réservoir d'essence plein). En cas de manque de poids, vous devrez mettre votre voiture au poids. C'est à vous de fournir le lest si besoin et de le fixer sans qu'il ne présente de risque.

Le règlement technique ainsi que le règlement général et sportif, sont à votre disposition dans le bureau M3.

INSTALLATION DANS LES STANDS

Les stands seront à disposition des concurrents le **vendredi 1^{er} juin, à partir de 16h**. La répartition sera faite par M3.

Toute implantation de auvent, structure ou de chapiteau est interdite sans accord préalable de la société M3.

Les stands devront être évacués et nettoyés le dimanche après la course. Un état des lieux sera effectué.

LISTE DES ENGAGES

Merci de remplir le plus précisément possible, la **liste des pilotes engagés par voiture** (maximum 6 pilotes par voiture).

M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



REPAS

Un service de restauration sera à votre disposition sur le circuit **samedi midi, samedi soir et dimanche midi.**

Pour en profiter, réservez dès maintenant vos repas en remplissant le bon de commande repas. Toute demande de repas non formulée par avance pourra être refusée.

Les repas seront à régler sur place au bureau M3 en chèque ou espèces.

COURS THEORIQUES/PRATIQUES - BRIEFING

Les **cours théoriques** se feront le **vendredi 1^{er} juin de 18h45 à 19h30**. Tous les pilotes débutants devront y assister (aucune dérogation ne sera acceptée).

Les **cours pratiques** suivront les cours théoriques. Le rendez-vous est donné dans la pit lane afin que les pilotes s'installent dans les voitures de série menées par un pilote expérimenté qui expliquera les différentes trajectoires.

Le briefing aura lieu le samedi 2 juin 2012 à 13h30. La présence de tous les pilotes et responsables de team est obligatoire. Tous les pilotes qui n'auront pas émargés ne pourront pas prendre le départ des essais chronométrés.

SECURITE

Rappel : l'accès au mur et à la voie des stands est exclusivement réservé aux pilotes et intervenants.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, AUCUN MINEUR NE SERA ACCEPTE AUX LIEUX PRECITES.

Nous vous rappelons qu'un radar sera installé dans la **voie des stands** et que vous ne pourrez excéder les **50 km/h** sous peine de sanction (STOP & GO).

Il est formellement interdit de fumer dans les stands et dans la voie des stands... que les mécaniciens et team managers montrent l'exemple !

M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



RAVITAILLEMENT ESSENCE

Le ravitaillement se fera dans la voie des stands. Cependant, le stockage d'essence se fera uniquement à l'arrière des stands. Il y a une station essence sur le circuit.

Pensez à équiper votre équipe officiant sur les ravitaillements !

SPORTIF

Course de 24 heures : pas de fenêtres, changement de pilote et ravitaillement libres.

PASSAGERS BIPLACE

Les **passagers seront autorisés dans les voitures biplaces**, pendant les essais qualificatifs et pendant la course. Ils devront être titulaires d'une licence FFSA (minimum Régionale Concurrent Conducteur Auto) ou d'un Titre de Participation Course Club Auto en cours de validité ; ils devront également être équipés d'une combinaison, d'un casque, d'un Hans, d'une cagoule et de gants, le tout homologué.

ECLAIRAGE

Ne sont autorisés au MAXIMUM que :

- 2 phares longue portée d'un diamètre maximum de 160 mm et d'une puissance maximum de 100 watts
- 2 phares de route d'un diamètre maximum de 140 mm et d'une puissance maximum de 55 watts
- 2 phares anti brouillard d'une surface maximum de 140 mm x 45 mm et d'une puissance maximum de 55 watts

Les phares au Xénon sont proscrits ainsi que tout système permettant d'augmenter la puissance de l'éclairage.

L'emplacement des phares n'est permis que sur une barre avant, fixée sur les anneaux de fixation du capot. Un tendeur anti-vibrations est autorisé.

M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014